flashactu

13.09.2013

Facilités de transport : la Direction confirme une meilleure accessibilité des R1 depuis juillet 2013

Dans le cadre du dialogue continu avec les organisations syndicales concernant les facilités de transport, la Direction a d'ores et déjà mis en place des mesures concrètes pour assurer la disponibilité des R1 et améliorer les procédures relatives aux GP.

Les actions d'amélioration décidées en juillet dernier ont permis dès à présent d'augmenter l'accès R1 low sur les vols du réseau court-courrier de plus de 15 points pendant le mois d'août par rapport aux mois précédents, pour des réservations effectuées proches du départ (dans les 10 derniers jours avant le départ). Sur le réseau long-courrier, un outil complémentaire d'aide à la décision à l'usage du Revenue Management est en cours de développement afin de permettre l'amélioration de l'accès des R1 au stock.

En outre, différentes actions destinées à améliorer le quotidien des GP ont été décidées ou sont encore à l'étude (facilitation du traitement en escale, adaptation du système Altea DC, etc). Certains sujets nécessitent des développements ou des études complémentaires avant une mise en oeuvre définitive.

Ces actions s'inscrivent dans une vision partagée avec les filiales aériennes.

Enfin, Air France confirme son souhait de maintenir un dialogue continu avec les organisations syndicales sur l'analyse de l'activité GP pour suivre l'effet du plan d'amélioration en cours. Une nouvelle réunion est prévue à la fin du mois de septembre.